

La carte de localisation des phénomènes d'avalanche (CLPA) : enjeux et perspectives

The Localization Map of Avalanche Phenomena (CLPA in French) was created in 1971 as a response to the deadly avalanche occurred in Val d'Isère (February 1970, 39 persons killed). The aim is to inventory and to memorize areas where avalanches occurred in the past in order to keep in memory precisely greatest limits of those avalanches. The CLPA was rapidly considered as an essential element for developing plan in mountain areas. After the other catastrophic avalanche, which occurred in the Montroc Village (Chamonix) in February 1999, it was recommended the mutual valuation of the EPA and the CLPA integrated into an information system containing the information on avalanches and the information on the other natural risks in mountain. The ministry in charge of environment decided therefore to continue and to modernize the CLPA, mission that was assigned to the Cemagref with the ONF collaboration. This modernization was based on the end of maps and testimonies records digitizing, on the compilation of summary notes concerning main avalanches information in reference to a mountain massif, on the institution of a durable updating of the map and on the possibility of having all information on line on the website www.avalanches.fr. Information recorded in the data-base is really important for research. Now the Cemagref want to capitalize on it with numerical models and calibrated tools. Specific parameters could be used in order to develop statistical laws which could be used for not well-known sites so. / La carte de localisation des phénomènes d'avalanche (CLPA*) a été créée en 1971 en réaction à l'avalanche meurtrière de Val d'Isère (février 1970, trente-neuf morts). Il s'agit d'inventorier et de mémoriser l'existence de zones où des avalanches se sont produites dans le passé et ainsi conserver une mémoire précise des limites extrêmes atteintes par ces avalanches. La CLPA s'est rapidement avérée indispensable à la mise en place des projets d'aménagement dans les territoires de montagne. À la suite de l'avalanche, tout aussi catastrophique, de Chamonix au hameau de Montroc en février 1999, la mission de retour d'expérience a recommandé « la valorisation réciproque de l'EPA (enquête permanente sur les avalanches) et de la CLPA intégrées dans un système d'information contenant les informations sur les avalanches et les informations sur les autres risques* naturels en montagne ». Le ministère chargé de l'environnement a en conséquence décidé de rénover et poursuivre la CLPA, et en a confié la mission au Cemagref, avec la participation de l'Office national des forêts. La rénovation a principalement porté sur l'achèvement de la numérisation de la carte et des fiches signalétiques des témoignages, la rédaction de notices par massif synthétisant les principales informations sur les avalanches, la mise en place d'une mise à jour permanente de la carte et la mise en ligne de toutes les informations sur le site internet www.avalanches.fr. Les données contenues dans cette base représentent un potentiel réel pour la recherche. Le Cemagref a pour ambition de les exploiter en les couplant à des outils calibrés de modélisation numérique. Les paramètres de calage seront traités afin de dégager des lois statistiques qui pourraient être utilisées pour des sites non documentés.

Auteurs du document : Bonnefoy, M., Borrel, G., Richard, D., Bélanger, L., Naaïm, M.

Mots clés : AVALANCHE, CARTE DES RISQUES, INVENTAIRE, PREVENTION DES RISQUES, CLPA, AVALANCHES, INVENTORY, RISK PREVENTION

Date : 2010

Format : text/xml

Source : 24501

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : Date de dépôt: 2010-10-13 - Tous les documents et informations contenus dans la base CemOA Publications sont protégés en vertu du droit de propriété intellectuelle, en particulier par le droit d'auteur. La personne consultant la base CemOA Publications peut visualiser, reproduire, ou stocker des copies des publications, à condition que l'information soit seulement pour son usage personnel et non commercial. L'utilisation des travaux universitaires est soumise à autorisation préalable de leurs auteurs. Toute information relative au signalement d'une publication contenue dans CemOA Publications doit inclure la citation bibliographique usuelle : Nom du ou des auteurs, titre et source du document, date et URL de la notice (dc_identifier).

Télécharger les documents : <https://irsteodoc.irstea.fr/cemoa/PUB00029475>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-carte-de-localisation-des-phenomenes-d-avalanche-clpa-enjeux-et-perspectives0>

Evaluer cette notice:

